

même (1), et bien que son opinion n'ait pas été considérée comme décisive, M. E. Matthieu, dans sa *Biographie du Hainaut*, a laissé subsister le doute, en n'indiquant pas où est né notre annaliste.

Jean de Buisseret a publié l'épithaphe d'Estiévenart ou Etienne de Guise, en l'église de Chièvres, 1404 (2), d'après un épithaphier général du Hainaut (3). C'était un tableau d'autel placé dans la chapelle de Notre-Dame de la Fontaine, en 1588, par les bailli, mayeur et échevins de cette ville, en remplacement d'une épithaphe existant depuis longtemps déjà en l'église de Chièvres et rappelant la fondation d'une chapelle élevée en l'honneur de St-Etienne, son patron, par Estiévenart de Guise (4). On y voit représenté, outre les autres membres de la famille d'Etienne de Guise, son frère, « Jaquèmes de Guise, maistre en dignité » en qui M. de Buisseret, M. G. Decamps et M. L. Descamps voudraient voir notre annaliste. Bien que les archives de Chièvres n'aient fourni aucun élément pour la solution de ce problème, il paraît bien que Jacques de Guyse est né à Chièvres ou y a eu des parents. Dans ces conditions, il connaissait bien les lieux où se passe l'épisode des Ronds ; nous pensons même que son poème des Ronds pourrait n'être que la tradition populaire recueillie dans le pays même. C'est ainsi que dans le voisinage, à Attre, le souvenir d'un meurtre commis en 1790, est encore bien vivace à l'heure actuelle.

2° *Le nom de la victime.* — A l'appui de ceux qui défendent la sincérité du récit de la Guerre des Ronds, M. G. Decamps relève l'existence à Chièvres, en 1428-1429, d'un *Colart le Ron*, descendant probable du boucher Gérard (5). En outre, M. Louis Descamps a relevé dans les comptes de la chapelle de Guise les noms de *Pirart le Rond* et *Thiri le Rond*, entre 1441 et 1471, de *Jehan le Rond*, en 1445, 1450, 1459 (6). Nous ajouterons celui de *Jehan le Ron*, probablement aussi de Chièvres, qui, en 1489, était receveur de Monseigneur de Mastaing, à Brugelette (7). Le même est cité en 1473.

3° *Le lieu du meurtre.* — On s'est demandé en vain jusqu'à ce

(1) G. DECAMPS, *Sur le lieu de naissance de Jacques de Guyse, auteur des Chroniques du Hainaut*.

(2) Bull. du C. arch. de Mons, 4<sup>e</sup> série, p. 144.

(3) Manuscrit du fonds Goethals.

(4) Louis DESCAMPS, *La chapelle de Guise en l'église Saint-Martin de Chièvres*, dans *Annales du C. arch. de Mons*, t. XXIX, 1900, p. 231.

(5) Gonzalès DECAMPS, *Un épisode du droit d'asile à Chièvres*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XVI, pp. 740-743.

(6) L. DESCAMPS, *l. c.*, p. 237.

(7) B. C. R. H. t. 15, p. 285, et E. MATTHIEU, *La pairie de Silly et ses sefs*, p. 33.

jour où était situé le village *le Loe* où Gérard le Rond fut assassiné, et l'on a été d'autant plus disposé à rejeter la réalité du récit. L'insuccès provient sans doute de ce que l'on s'est attaché trop étroitement à la traduction de Fortia d'Urban.

Un marchand de Ghislenghien vint à la foire d'Ath, un jeudi avant la Toussaint. C'est, de temps immémorial, le jour du marché hebdomadaire ; l'annaliste ne s'est pas trompé sur ce détail. Il avait un bœuf fort gras et fort beau, dont il ne savait que faire, « parce qu'il avait peur des vassaux de la comtesse de Flandre. » *Gerardus accessit ad videndum*, Gérard s'approcha pour le voir, traduit Fortia d'Urban. Quelle vraisemblance que ce marchand qui avait peur des vassaux de la comtesse, eut osé amener son bœuf de Ghislenghien à Ath, au risque de devoir encore l'y ramener ? Quelle vraisemblance aussi qu'il ait logé à Ath, avec son bœuf, jusqu'au vendredi ? Et pourquoi Gérard ne l'a-t-il pas reconduit à Chièvres immédiatement, même avec l'assistance du vendeur ? Il faut plutôt traduire : *Gérard alla le voir* [à Ghislenghien] et revint le vendredi avec l'argent et deux enfants pour le conduire à Chièvres. Ce n'est donc pas d'Ath à Chièvres, soit vers Maffle, où on l'a cherché inutilement, qu'il faut placer *Le Loe*, mais entre Ghislenghien et Chièvres, le long d'un chemin direct qui existe entre ces deux villages depuis très longtemps (1). L'autre faute de traduction, selon nous, consiste à interpréter : *vittulam dictam Le Loe*, par : petit village, voire par : petit hameau, comme l'a fait Chotin (2). Il s'agit ici d'une petite ferme.

Que signifie le mot *Le Loe* ? Prononcez *Le Laue*, faisant entendre l'e final, et non *Le Loé* ; le tréma qu'on trouve parfois indique qu'il faut détacher l'e de l'o. Par une série de transformations nous aurons *La Loe*, *Laloue*, (cf. *boë* pour *boue*), *laloux*, *l'aloux*, *l'alleud*. *Le Loe* désigne donc un *alleu* et a pu, comme nous le verrons plus loin, s'appliquer à une personne : *Jakomes de le Loe*, absolument comme si l'on disait : *Jakemes de le Haye* (3).

Comme on rencontre, dans les anciennes ordonnances du Hainaut, les formes *Laluet*, *allues*, *alluetiers*, *alloetiers*, *alloet* pour *alleu* et *alleutiers*, j'avais cru retrouver le *Loe*, dans le *Champ de l'Alouette*, indiqué au cadastre de Meslin-l'Évêque. Il se trouve sur le territoire

(1) DE BOUSSU (*Histoire de la ville d'Ath*, Mons, chez J.-B.-J. Varret, 1750) dit, p. 113 : « Gérard le Rond, retournant chez lui avec quelques bestiaux, achetés à Ghislenghien. »

(2) CHOTIN, *Etudes étymologiques sur le Hainaut*. Casterman, Tournai, p. 83.

(3) *Laloux*, lieu dit à Bouvval, se trouve écrit sous les formes *L'Aloux* et *La Loue*, *Lalou* (1465). A Marbais, la maison de *Laloez* ou *l'alleu*, ce n'est que la forme de l'e final, comme dans *Jacques* ; c'est donc *Laloes*. (A. WAUTERS, *les Communes belges, canton de Genappe*, p. 93 et p. 67.)

de Meslin, entre ce village et Gibecq, à proximité de Ghislenghien et le long du chemin de cette localité à Chièvres. En 1699, il est désigné en ces termes dans un obituaire : « du côté de Grandchamp vers la grande alloëte des pauvres » et « sur la couture de l'allowette ». Par suite de l'habitude, à Ath et aux environs de faire entendre fortement le *t* final (*pot, potte*), ce lieu-dit, si défiguré par le cadastre, signifie à toute évidence un alleu.

A demi satisfait de ma découverte, je feuilletais le « Livre de cartes des biens appartenants à Messieurs les abbé et religieux de l'abbaye de Liessies situé sur la chatellenie d'Ath fait et mesurés par Philippe Joseph Decant arpenteur juré... etc. » conservé aux archives d'Ath, exécuté en 1774, lorsque j'eus la chance d'y rencontrer notre lieu-dit écrit d'une façon identique parmi les terres appartenant à l'abbaye sur le village de Mévergnies. Voici textuellement la mention : « La cense nommée communément la cense *Delloe*, jardin, terre et pâture contenant un Bonnier deux journaux quatre vingt quatre verges demy occupée par François Dugniolle... 684 $\frac{1}{2}$  verges ». François-Joseph Dugniolle, fils de Jean-Baptiste et de Marie-Christine Vifquain, né à Mévergnies, le 11 avril 1725, y mourut le 9 juillet 1793.

La cense *Delloe* (on connaît encore aujourd'hui le nom à Mévergnies) n'existe plus depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle se trouvait le long du chemin de Chièvres à Ghislenghien, à peu près à la limite de Mévergnies et d'Attre en un hameau nommé les Trieux (les Triaux, sur la carte de l'Etat-Major.)

L'endroit situé à une demi-lieue de Chièvres, à un coude du chemin, entouré alors de bois qui existent encore en partie, et de terrains vagues (*trieux*) était bien choisi pour y attaquer le boucher Gérard. Le lieu dit correspond bien également au terme *vittula* et se trouve à peu de distance de Chièvres, Arbre, Meslin et Lens cités dans le récit. Ajoutons que, situé à la limite de Mévergnies du côté de Ghislenghien, il corrobore l'opinion de M. DUVIVIER suivant laquelle le meurtre de Gérard serait la conséquence d'une querelle parce qu'il refusait de s'acquitter du péage ou tonlieu.

Le même François Dugniolle était locataire de tout ce que possédait l'abbaye de Liessies sur Attre et Mévergnies, soit 28 pièces de terre et prés.

Il faut montrer que ce nom de lieu a pu persister du XIII<sup>e</sup> siècle à nos jours. Nous procéderons d'abord par analogie : *Baschien* (prononçons *Basghien*) est un alleu de douze bonniers, dont Burchard, évêque de Cambrai, confirme la possession à l'abbaye de Liessies, en 1128. Il avait été donné à l'abbaye, par l'intermédiaire de l'abbé Wedric, par Ivette, épouse de Bernard d'Ath, du consentement de

son frère Wautier. Furent témoins, entre autres, Thierry de Chièvres, Héribrand de Ligne, Guillaume, fermier de l'abbaye, à Ath. Le pape Innocent II confirme, en 1131, le 28 mars, la possession de l'alleu de Bastien (*sic*) et d'un alleu à *Meurengien* (Mevergnies). Ce lieu-dit, resté inconnu à M. Duvivier et plus récemment au père M. Jacquin (1) se trouve sur Attre. Il y avait là en 1774 une dizaine de terres et près mesurant environ les douze bonniers cités plus haut et dont quelques-unes longeaient le ruisseau *Basgaïen*. Ce ruisseau, travesti en ruisseau du Bois d'Enghien sur la carte de l'Etat-Major, porte encore le nom de rieu *Basgaïen*.

Voilà donc un lieu-dit qui n'a pas changé jusqu'à notre époque. En est-il de même de : Le Loe ? Remarquons que les possessions de l'abbaye, à Mévergnies, sont désignées uniquement par le terme *allodium*, alleu, ce qui confirme notre interprétation du mot Le Loe (2). Le 25 octobre 1180, le pape Alexandre III confirme à l'abbaye de Liessies la possession de ses biens (3). On y trouve « omnes terras quas rationabiliter possidetis tam de allodio de Haat quam de allodus ceteris in vicino positis, Bevengiis videlicet et *Lohia*. » Ce *Lohia*, qui est un alleu dans le voisinage d'Ath, et qui est inconnu de M. Duvivier, me paraît être le Loe. Il est vrai qu'à la page précédente, on cite l'*allodium de Mevergin*, l'alleu de Mévergnies. Mais comme on ne cite pas l'alleu de Baschien, c'est probablement de celui-ci qu'il s'agit (4).

De 1434 à 1439, fut abbé de Liessies Jean Le Moytuier, alias de *Loe* (5), c'est-à-dire le Métayer, peut-être originaire de notre métairie ou alleu.

Le nom de *le Loe*, appliqué aux personnes, se retrouve dans la même région et l'on peut supposer qu'il désigne des individus originaires de notre alleu de Mévergnies. On lit dans le cartulaire de Cambron, édité par de Smet, les noms de Jehans de le Loe, homme de fief de Cambron, en 1315 (p. 189, p. 193, p. 194), en 1317 (pp. 197 et 199); de Stiévenart de le Loe, homme de fief de Cambron, en 1317 (p. 199); de Jakemont de le Loe, homme de fief, en 1347 (p. 274);

(1) DUVIVIER, *Recherches sur le Hainaut ancien*, dans Mémoires de la Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut, II<sup>e</sup> série, t. IX, 1884, pp. 547 et 550. JACQUIN, *Etude sur l'abbaye de Liessies (1095-1147)*, dans B. C. R. H. t., t. LXXI, n<sup>o</sup> 4, 1903, pp. 370 et 374.

(2) DUVIVIER, *l. c.*, 550, 637.

(3) *Id.* 638.

(4) A propos de *Lohia*, cf. MOREU : Le Loet, en latin *Loa*, petite rivière de France qui coule dans la Beauce.

(5) *Chronicon laetiense*, dans Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Hainaut, Namur et Luxembourg, t. VII, 430.

de Jacquemars de le Loe, homme de fief de l'église de Cambron, en 1338 (p. 251); de Willaumes de le Loe, moine de Cambron, en 1339 et 346 (pp. 245, 261, 262). En août 1325, Cholars ou Nicolas de le Loe à l'abbaye de Cambron trois journées de terre sis au Jonquoit, Maffle (p. 211).

Nous croyons avoir montré l'exactitude des renseignements fournis par J. de Guise sur les personnes et les lieux. M. Duvivier a rouverte qu'on n'y trouve rien à reprendre au point de vue juridique. Le récit de l'annaliste nous paraît donc des plus vraisemblables.

Ath, février 1905.

JULES DEWERT.



Le Cheval Bayard, près du Moulin de Walzin.  
Croquis d'après nature, par J. HUYLEMANS.



UN PEINTRE DE MEUSE

## Eugène VERDYEN

Qui osera prétendre encore que notre beau fleuve wallon n'inspire pas les peintres et les meilleurs parmi nos peintres?

En voici encore un qui nous fut récemment révélé. Mais, hélas ! comme il arrive souvent pour les meilleurs aussi, ce n'est qu'après sa mort que l'attention, non seulement du public, mais aussi des artistes, s'est portée sur lui. C'est EUGÈNE VERDYEN.

Il y a trente ans, Verdyen faisait de l'impressionnisme avant tout autre chez nous. On connaît son *Cheval Mort*, son *Mercredi des Cendres*, sa *Procession*, baignés d'une atmosphère bleue, marquant une originalité nette.

L'artiste s'est libéré de toute influence académique, de toute inspiration d'école; il est uniquement préoccupé d'exprimer une vision fraîche et neuve de la nature et de la vie.

Dans son *Mardi-gras* et ses *Masques*, on constatera qu'il fut séduit, avant Ensor, par les drôleries carnavalesques et la joie macabre des travestis et des visages peints.

Ce fut un précurseur.

Mais il eut, en outre, le sentiment de la dignité d'homme et d'artiste. Une fierté trop grande créa du silence autour de lui. Car il ne se contenta pas de mépriser les moyens par lesquels beaucoup de ses confrères se font connaître au public, moyens qui n'ont rien de commun avec la valeur des œuvres, mais il se refusa même à montrer des toiles ailleurs que dans quelques rares Salons triennaux. L'horreur du puffisme le jeta dans un excès de modestie, la peur d'un mal le conduisit dans un pire : celui de priver le public de tableaux de premier ordre. Il vécut d'une vie médiocre, pour avoir le droit de poursuivre son rêve hautain, loin du tumulte et des agitations mesquines des petits cénacles.

Il peignit la rue. Il peignit la mer et la dune et le reflet du soleil sur les sables. Il peignit la campagne flamande et ses canaux,

et la course désordonnée des nuages dans des ciels immenses. Mais, après de grands voyages, la Meuse, notre admirable fleuve, le séduit, l'ensorcelle et lui révèle d'adorables secrets.

Par un curieux phénomène d'atavisme, la claire Wallonie mosane se met tout à coup à chanter dans le cœur du peintre. Il faut dire qu'il était né à Liège même, d'une mère wallonne, d'une Lemonnier, la sœur du père de Camille Lemonnier, notre grand écrivain. Ce réveil de l'âme wallonne endormie en lui-même, comme la princesse dans le château de la légende, épanouit le talent de l'artiste et, alors, c'est non seulement le monde visible qui existe pour lui, selon l'expression de Théophile Gautier, mais aussi le monde intérieur.

Il peut s'établir un parallèle entre Verdyen et celui que nous avons précédemment appelé « peintre de Meuse » : Théodore Baron (1),

Baron, disions-nous, est austère; ses paysages donnent l'impression de liturgies; ce sont des psaumes où il est parlé du principe même des choses et de l'éternité. L'eau, les cieus, les rochers, la forêt ont, sous son pinceau, la solennité des témoins de la genèse. Ils savent des secrets si extraordinaires et si profonds que le poème des saisons passe sur eux sans y laisser de sa joie et de ses ivresses. L'homme n'y figure point, car il serait écrasé par la présence invisible du dieu farouche et créateur des premiers âges. La puissance primordiale qui, au temps où le monde était en formation, creusa de larges ou de profondes vallées, entassa l'une sur l'autre des montagnes, érigea des rochers à pic et déchaina les masses d'eau, fut, pour le peintre, l'objet d'un culte incessant.

Tout autre est Verdyen. Pour lui, la Meuse n'a rien d'âpre, ni de farouche; au contraire, c'est une vierge dans toute la grâce de son éveil. Le mystère charmant des matins l'enveloppe. Elle est parée de brouillards roses, blancs et nacrés, qui accompagnent la fraîcheur de l'aube. A travers des brumes irisées, on aperçoit les lignes harmonieuses des horizons bleus, les verdurees voilées de bleu, tandis que tout en haut les cimes chantent en rose dans le soleil. C'est l'heure où les fées folâtraient encore dans l'aiguail des prairies et boivent la rosée aux calices des fleurs.

Verdyen est aussi tendre que Baron est rude. Celui-ci installe son chevalet dans la vallée pour peindre le rocher ou la colline, dans sa hauteur, avec un tournant de fleuve. Verdyen travaille sur les sommets. Rêveur hautain, il veut embrasser du sujet la plus vaste étendue. La Meuse a depuis longtemps disparu qu'on la devine

(1) *Wallonia*, t. XI (1903), p. 209.

encore entre les monts bleus qui s'effacent dans le lointain, ou ils n'apparaissent plus sur l'azur qu'en des gris immatériels. Il peint aussi les mauves et les lilas des crépuscules, quand l'ombre des montagnes s'allonge dans la vallée et que les fumées montent lentement des toits des chaumières. Les rochers schisteux prennent alors des tons de carmin mouillé, le brouillard s'essore des prés, une tendre mélancolie imprègne les choses.

Tandis que Baron conserve la manière de peindre des artistes de sa génération, Verdyen, nous l'avons dit, s'est affranchi du bitume. Il est clair, aussi clair que le plus clair des impressionnistes. Sa vision est aussi affranchie que celle d'un Heymans ou d'un Claus. Mais ses tons sont moins appuyés que les leurs. Il est plus léger, plus enveloppé. La matérialité lui répugne. D'une fierté et d'une probité d'art absolue, il n'abandonne sa toile que quand tout y est bien fini. Mais ce fini ne nuit jamais à la poésie de l'impression, car il sait s'arrêter avant que le tableau ne sente la fatigue ou le labeur.

Eugène Verdyen est un poète. A regarder ses paysages de Meuse, on se sent frôlé par des caresses de berceuses, de rondes, de cantilènes. Dans les voiles blancs, dans les vapeurs nacrées qui flottent sur l'eau, ne devine-t-on point, parmi les cygnes, les filles de Meuse qui modulent la radieuse chanson de l'aube fleurie? N'entend-on pas aussi les dames de Hurgés, Marie d'Agimont, Midone de Bioulx, les demoiselles de Crèveœur et la déesse lunaire, la chasseresse Diane, qui, d'après la légende, vint donner son nom à Dinant?

Le peintre affectionna surtout la Meuse à Chooz lez-Givet et à Dave, près de Namur. Il aima aussi les gorges encaissées de la Vesdre. C'est à Dave que fut peint le tableau acquis récemment par le Musée Moderne. Les maisons, tout au bas de la côte, se pressent autour de la petite église comme les poussins auprès de la couveuse, les barques nimbées de brouillard flottent sur le fleuve et, au loin, les collines déroulent leurs cimes infinies. Notre incomparable Meuse y est exprimée avec une poésie ineffable, une délicatesse exquise, une maîtrise hautaine et fière.

Les Wallons y retrouveront leur rêve avec une joie infinie.

C'est le 26 avril 1904 qu'une exposition Verdyen, au Cercle artistique de Bruxelles, révéla la grandeur de l'œuvre de ce grand peintre. Depuis lors l'estime dont sa mémoire est honorée n'a fait que grandir, et il nous est permis d'inscrire définitivement le nom de ce haut et fier artiste au Panthéon de nos gloires nationales wallonnes.

## Documents et Notices

**Météorologie rustique.** — Dans le dernier numéro de *Wallonia*, M. Joseph HENS indiquait le moyen original qu'emploient certains cultivateurs du pays de Vielsalm pour établir leurs prévisions météorologistes.

Il existe un autre procédé — moins répandu, il est vrai — auquel on a recours dans le même coin de l'Ardenne.

C'est la nuit de Noël qu'on fixe les pronostics pour l'année suivante. Et voici comment. On coupe en deux un oignon ; on enlève à chacune des moitiés six tuniques, — ou plutôt six demi-tuniques. Avant de partir à la messe de minuit, on dispose celles-ci sur l'appui extérieur d'une fenêtre, et ce, dans un ordre bien déterminé : d'abord, six d'entre elles, placées par ordre de grandeur décroissante, qui correspondront aux six premiers mois de l'année ; les six autres, rangées de la même façon que les premières, représenteront les six autres mois. Cela fait, on dispose un grain de sel dans chaque pelure.

La nuit se passe, et le lendemain matin, on examine la manière dont le sel a fondu dans les tuniques : est-il resté intact dans l'une d'elles, le mois correspondant sera très sec ; s'est-il entièrement réduit en eau dans une autre, on peut en inférer que, durant tel mois, la terre sera copieusement arrosée ; et, en général, on juge du degré d'humidité des mois, d'après la quantité d'eau que contiennent les tuniques.

On voit que le procédé est à la portée de toutes les bourses et n'exige pas une attention bien soutenue de la part de l'observateur. On peut lui reprocher peut-être un certain manque de précision : mais n'est-ce pas là son principal mérite ? Et ne pourrait-on pas dire en l'occurrence que la certitude est en raison inverse du degré de précision ?

N. CUVELLIER.

**Le roi des radis à Kain.** — Le joli village de Kain, dans la banlieue de Tournai, au pied du Mont de la Trinité, constitue par ses cultures maraîchères le jardin potager de Tournai. La réputation des asperges de Kain est connue d'ailleurs de tous les gourmets.

Le jour de l'Ascension s'y intronise de temps immémorial le Roi des radis. Un écrivain très prolige, le fameux HOVERLANT, dans son *Essai chronologique pour servir à l'histoire de Tournai*, t. XCIII, 3<sup>e</sup> partie, p. 1075 et s., rappelle cette fête traditionnelle, mais en l'entremêlant d'observations politico-philosophiques qu'il est superflu de reproduire textuellement.

Après avoir constaté le renversement des trônes par les républicains français, HOVERLANT écrit :

« Ces tout-puissans jacobins n'ont pas cependant détrôné le roi des radis au village de Kain, ni l'intronisation annuelle de cette rurale Majesté qui a lieu le jour de l'Ascension.

... » La royauté des radis à Kain ne s'accorde qu'au mérite et qu'à un paysan de ce village, qui a cultivé le raifort le plus remarquable par son obésité et son ampleur.

» Cette cérémonie a attiré cette année 1822, dans l'après-midi de l'Ascension, au royaume des radis, à Kain, plusieurs milles curieux promeneurs, buveurs, danseurs, danseuses, etc., etc.

» Sa Majesté est le plus paisible et le plus débonnaire des princes, point d'impôts dans ses états, parce qu'il n'a ni cours ni partisans à solder, là, ses équipages, très modestes, se bornent à un brave baudet et une charrette, qui voiture toutes les semaines à Tournai ou des asperges, des radis, des raiforts, des oignons, des choux, des carottes, des petits pois, des navets et *hiu hiu baudet*, que Sa Majesté radicale vend aux tournésiens à juste prix. »

HOVERLANT ajoute qu'il a envoyé un article sur cette fête à un journal de Courtrai, article qui fut reproduit à Gand et à Londres.

On doit regretter que cet écrivain n'ait recueilli aucun souvenir sur l'origine et l'ancienneté de cette fête traditionnelle.

Elle continue à se célébrer dans le village et y attire foule de promeneurs de la ville et des environs.

E. MATTHIEU.





## Chronique Wallonne

### Pro "Wallonia",



Dans sa séance du 2 janvier dernier, le Conseil communal de la ville de Liège, après examen du projet de budget de *Wallonia* pour 1905, a accordé un subside de 300 francs pour aider à la publication de la revue pendant l'année courante.

Nous avons exprimé et nous réitérons à MM. les Président et Membres du Conseil, au nom des collaborateurs et des amis de *Wallonia*, l'expression de notre vive gratitude.

Il nous est agréable de noter que le Conseil communal a voulu manifester son encouragement sous une forme meilleure encore et que nous n'avions pas prévue. Il a, en effet, exprimé le désir qu'un certain nombre d'abonnements pour 1905 fussent fournis gratuitement à l'Administration, qui se chargera de les répartir dans les bibliothèques de ses principaux établissements d'instruction.

On voit que le Conseil communal ne s'est pas décidé pour des motifs théoriques, mais en raison de la nature des travaux que publie la Revue et du talent de ses collaborateurs.

C'est avec un vif plaisir que nous félicitons ces derniers pour l'hommage qui leur est accordé par le Conseil communal de la Capitale wallonne.

LA DIRECTION.

## Un Congrès Wallon

A l'occasion de l'Exposition universelle et internationale de Liège en 1905 se tiendra en cette ville un Congrès wallon. Il en a déjà été question dans la presse, sans qu'à cet égard rien de définitif ait encore été publié. Au moment où il est permis à *Wallonia* de faire connaître les détails essentiels et définitifs de l'organisation, nous apprenons que le Gouvernement vient d'accorder son patronage à ces assises patriotiques, dont l'importance reçoit, par le fait, une nouvelle confirmation.

En nous réservant de revenir sur cet important sujet, nous publions aujourd'hui l'Exposé des motifs, la composition du Comité d'organisation, et le Programme provisoire du Congrès wallon.

### Exposé des Motifs

L'Exposition universelle et internationale de Liège marquera dans les annales de la Belgique en offrant la constatation solennelle du brillant essor économique atteint par ce pays durant ces dernières années. Elle manifesterait aussi l'union de nos deux races nationales, cimentée par le pacte de 1830.

Une des particularités de notre vitalité nationale réside précisément dans les sentiments de sécurité et de liberté qui ont permis aux Flamands et aux Wallons de poursuivre un développement intellectuel et moral parallèle.

Or, depuis quelques années, la situation respective des Wallons et des Flamands a été visiblement modifiée, notamment au point de vue administratif, par l'adoption de la langue flamande comme langue officielle à côté du français. La question de l'égalité des langues a été débattue autrefois dans certains Congrès. Depuis qu'elle a été consacrée par la législature, les habitants de ce côté de la frontière linguistique n'ont pas encore eu l'occasion, en des assises de l'espèce, de l'envisager sous toutes ses faces et dans toutes ses conséquences. Elle a cependant des rapports évidents avec l'union de nos deux races nationales. C'est répondre à un vœu souvent exprimé que de la soumettre à l'examen de tous les Wallons.

Tel est, au point de vue des intérêts matériels de nos populations, le but du Congrès qui s'organise.

Mais un autre ordre d'idées doit, par la même occasion, nécessai-

rement être abordé, qui jusqu'à présent n'a pas encore fait l'objet d'une étude systématique.

En nos provinces, depuis une trentaine d'années, on a vu des artistes de tout ordre et des littérateurs aujourd'hui en renom susciter une renaissance et une efflorescence harmonieuse des vieilles traditions esthétiques de la race wallonne. En même temps, les Sociétés historiques régionales élaboraient une œuvre considérable d'exploration dans notre glorieux passé, tandis que des Cercles artistiques locaux assuraient une décentralisation profitable au progrès général de la nation. D'anciens centres intellectuels, un instant somnolents, ont pu, grâce à cet élan admirable, affirmer une vitalité nouvelle, dont les progrès s'accroissent sous nos yeux. Actuellement, le nom wallon resplendit à l'étranger dans tous les ordres de l'activité intellectuelle, comme il brille avec éclat dans l'ordre industriel et commercial.

Il est de l'intérêt et de l'honneur de la Belgique que le sentiment de ferveur patriotique, qui orne ce vaste mouvement wallon, continue à en rehausser les diverses manifestations.

L'Exposition qui se prépare dans la Capitale wallonne, coïncidant avec la célébration du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de la Belgique, offre aux Wallons l'occasion solennelle de manifester leurs sentiments patriotiques, de prendre une meilleure conscience de leur originalité de race, et de fixer les moyens les plus propres à développer en Wallonie les œuvres nationales.

### Comité d'organisation :

**PRÉSIDENT :** M. Julien Delaite, président de la *Ligue wallonne de Liège* et de la *Ligue nationale wallonne*, secrétaire de la *Société liégeoise de Littérature wallonne* et de la *Commission dramatique provinciale wallonne*, à Liège.

**VICE-PRÉSIDENTS :** MM. Adrien Oger, conservateur du *Musée archéologique* et de la *Bibliothèque communale*, Namur.

Jules Declève, président de la *Société des auteurs dramatiques et chansonniers montois*, et de la *Commission dramatique provinciale*, à Mons.

Henri Hachez, ancien président de la *Société de Propagande wallonne* de Bruxelles.

Joseph Hens, auteur wallon, membre correspondant de la *Société liégeoise de Littérature wallonne*, à Vielsalm.

Jules Keybets, président du *Cercle dramatique le Sillon*, Verviers.

**SECRETÉAIRE :** M. Olympe Gilbert, docteur en philosophie et lettres, critique d'art, publiciste, à Liège.

**TRÉSORIER :** M. Henri Mug, président du *Cercle dramatique wallon le Perron Liégeois*, trésorier de la *Fédération wallonne*, à Liège.

**MEMBRES :** MM. Théophile Bovy, auteur dramatique, directeur du journal *Li Clabot*, à Liège.

Oscar Colson, président honoraire de la *Fédération wallonne littéraire et dramatique de la province de Liège*, directeur de la revue *Wallonia*, à Liège.

Jean Roger, industriel, président de l'*Association des Auteurs dramatiques et chansonniers wallons*, Liège.

Joseph Rulot, sculpteur, professeur à l'*Académie royale des Beaux-Arts*, Liège.

Arthur Snyers, architecte, membre du *Comité exécutif de la Ligue wallonne de Liège*, Liège.

### Programme provisoire du Congrès.

#### 1<sup>re</sup> Section

*Comité provisoire.* — Président : M. JEAN ROGER. Secrétaire : M. A. SNYERS.

1. — *L'origine des Wallons.*
2. — *Les Wallons dans l'histoire.*
3. — *Situation morale et matérielle du peuple Wallon.*
4. — *Recherche d'une formule équitable dont l'application garantisse les droits des races en Belgique.*
5. — *Extension à donner aux organismes de propagande wallonne.*

#### 2<sup>e</sup> Section

*Comité provisoire.* — Président : M. OSCAR COLSON. Secrétaire, M. TH. BOVY.

1. — *L'Ame wallonne et l'Ame flamande, caractères communs, caractères distinctifs. L'Ame belge.*
2. — *La Renaissance wallonne actuelle dans la Littérature et les Arts. Ses origines, ses caractères, son efflorescence.*
3. — *L'Art wallon. Le sentiment wallon dans les arts (littérature, sculpture, peinture, architecture, musique).*
4. — *Encouragements des pouvoirs publics à la Littérature wallonne. Institutions propres au développement de cette littérature.*
5. — *La création d'une Académie Wallonne est-elle nécessaire ?*
6. — *Les Fédérations littéraires et dramatiques wallonnes ; leur utilité ; leur avenir.*
7. — *L'encouragement de la littérature française en Belgique.*
8. — *Les sociétés historiques, scientifiques, artistiques en pays wallon et leurs institutions (musées, expositions, etc.). Encouragement des pouvoirs publics à l'œuvre de ces sociétés.*

## Bibliographie.

## LES LIVRES :

Dictionnaire wallon-français (dialecte namurois), par Léon PIRSOU. Tome II, M à Z, et Supplément. — Un vol. in-8° de 364 p. Malines, L. et A. Godenne, édit. Prix : 3.50.

Nous avons rendu compte précédemment (*Wallonia* t. XI, p. 132) du 1<sup>er</sup> tome de cet intéressant ouvrage ; l'examen du second tome n'a, pour ainsi dire, pas modifié notre première appréciation. Nous ne recommençons donc pas à critiquer le contenu du livre en général, nous nous bornerons à présenter quelques observations particulières.

L'œuvre lexicologique de M. P., consciencieuse et solide dans son ensemble, offre rarement une solution satisfaisante pour les questions difficiles. S'agit-il de définir un de ces termes tombés en désuétude et à peu près oubliés, une de ces locutions d'autrefois, si savoureuses, que les écrivains soucieux de la pureté de la langue devraient s'efforcer de ranimer (1) ? On ne trouve souvent dans le *Dictionnaire* de M. P. qu'une explication insuffisante, sans précision, et l'on regrette l'absence de phrases-types propres à mettre le vocable en lumière, à en faire connaître l'usage. Prenons quelques exemples.

1. — *Marimince* est traduit « farce, espièglerie », on peut ajouter *agacerie* : ainsi M. A. VIKASER, dans *les Poètes Namurois* p. 61 parle avec à propos d'écrivains qui « firent parfois *marimince* à la Muse ». Mais cela s'emploie aussi en mauvaise part, pour : « causer des ennuis, molester, tourmenter ».

*Portant si nosse bon prince  
Aureuve saquants ch'napans  
Qui li frinn' marimince... (COLS. 214).  
I n' faut jamais fé marimince aus biesses. (LAGR. 171).*

La signification que M. P. ajoute : « habitude, coutume d'une personne », nous paraît impossible.

2. — *Si rafi* est bien interprété : « se réjouir d'avance, se faire une fête, un plaisir de. » Tout ce qui suit, à part les exemples, est inutile et ne peut qu'affaiblir l'idée précise donnée d'abord.

3. — *Si ragransi* est-il parfaitement synonyme de *si rafi* ? D'aucuns prétendent que non.

4. — Certes *mazoi* et *móssi* ne se confondent pas : celui-ci veut dire mâcher, celui-là mâchonner lentement et longtemps à la manière des vieillards.

5. — *Plocon* est traduit *flocon* (c'est vague !) et le sens *puceron* connu de nos jardiniers, attesté par un passage de COLSON :

*Quand les roses ont des bias botons,  
Poquoi avoiz des plocons ! (p. 218).*

n'est pas même indiqué.

(1) Tels sont *marate*, *margougné*, *marimince*, *mascôder*, *maufant*, *mié*, *nile*, *nonsiance*, *nôuli*, *odé*, *pélosia*, *pétron*, *pétron*, *poroi*, *pôsi*, etc. etc.

6. — L'article *riper* est aussi énigmatique. Interrogeons un paysan : il nous dira que *riper on pré* c'est traîner un carré de lattes entremêlé de grandes épines et pressé par une grosse pierre pour égaliser la prairie, rabattre les taupinières. (Cette espèce de herse sans dent s'appelle *ripioé*.)

7. — L'article *rêche* est incomplet : il ne signale pas l'acception première « sortir » en parlant des animaux, surtout des pigeons :

*A deus ans d'jalais d'dja fé rêche  
Et, come on grand, causer pidjons.*

WER. *Li Minteur*, 4° c.

*Pauve pitite biesse qui v'neuve, contint, di rêche  
Fou do férant po n'y pus r'bouter l'pid.*

A. DEMANET *Su l'vi pont d'Sambe*  
fragm. cité par BORGNET, *Prom.* p. 177.

8. — *Sankénaitoe* n'a qu'un sens propre et un sens figuré : En nage. *An frêch di tchaud* comme quelqu'un qui a couru. — On dit en plaisantant : *Waite qué sankénaitoe !* d'un homme veule ou sans force.

Ainsi plus d'un mot ancien, tendant à disparaître, qui devait être l'objet de tous les soins du collectionneur, n'est pas traité avec assez d'égards.

Les expressions d'un usage courant sont mieux partagées, cela va de soi. Cependant l'exactitude rigoureuse qu'on est en droit d'exiger, fait parfois défaut. Les définitions de *ringui*, *sauie*, *sopresse* (*fé* —)... laissent quelque peu à désirer. La *mastèle* namuroise ne se reconnaît guère à la définition qu'en donne M. P. : c'est plutôt un petit pain croquant, en forme de rondelle amincie au milieu, fait avec la meilleure farine, du lait, du beurre, du sucre et de l'anis. On entend dire : *rond come one mastèle, sêch come one mastèle, ça fond dins l'acia come one mastèle*. Le *matoufet* du *Dict.* ne répond pas du tout à la recette que m'en donne un connaisseur. Je ne trouve aucune mention des *canadas pétés*, ni des *neûjes di bolédji* chères aux vieux Namurois (il en est question dans la fameuse chanson du chan. DETHY : *Vive Nameur po tot*.)

D'autres mots, en grand nombre, sont nettement définis, comme *raioji*, *saucier*, *splossi*, *trépouyi*, *trimachi*..., mais n'ont pas le cortège d'exemples nécessaire : il suffirait presque d'y ajouter un nom, leur complément ordinaire, ou de citer un passage de vieille chanson pour les éclairer, leur donner la vie : *Raioji one avee, saucier les pétrâles, splossi des piôds*...

*Li marchand qu'vout trop gangni,  
Qui trimache et v's époësonne... (WER. Li doëis d'Erpint. 6° c.)*

Pour *trépouyi* voyez COLS. 153, ou LAGR. 135.

D'autres encore n'ont pas dans le *Dict.* leur équivalent véritable : *posinet* signifie auget ; *si spépi* = s'éplucher ; *spépieu* = éplucheur ; *urée* = berge. *Pû d'paysan* est exactement le fruit de l'églantier ; *blanke sipène* = aubépine ; *noire sipène* = prunellier ; *tiessé di sau* = têtard ; *vatche* se dit aussi pour colchique. (1)

(1) Plusieurs noms de plantes manquent : *tiessé di tchet*, *rîle*, *surale* de *Ste-Barbe*, *malète* de *bierdji* (comme à Liège, v. FORIN), etc. *Antilice* (Suppl.) est sans doute l'*anthyllis*.



Mais il serait injuste d'attacher trop d'importance à des minuties à propos d'un auteur qui s'est attelé résolument à une tâche aussi ardue. Nous reconnaissons que les mots bien définis sont de beaucoup les plus nombreux et que ceux dont on se sert tous les jours, sont munis en général d'exemples bien choisis.

A d'autres points de vue l'œuvre est également sérieuse. L'orthographe est simple et claire. Si elle n'est pas toujours conforme aux principes adoptés à Liège, c'est que le Dict. était presque achevé lorsque parut le magistral traité d'orthographe wallonne de M. FELLER. Remarquons toutefois dans le système de M. P. quelques inconséquences, comme *paupi* et *rapopi*, *dissôuder* et *sôder*, *dissôuler* et *sôler*, *moir-sôu* mais *sô*, et l'emploi abusif de *s* pour *ss* entre voyelles : *rosête*, *splosi*, *toser*, *tosint*, en désaccord avec *moussl*, *massale*, *displossi*...

Nous voudrions toucher encore deux ou trois points auxquels M. P. aurait dû songer, s'il était possible de songer à tout dans une matière aussi étendue. Quand un mot présente plusieurs formes dialectales, ne convenait-il pas de choisir pour le Dict. *Namurois-français* celle usitée dans la ville de Namur, par respect pour sa qualité de chef-lieu et de centre littéraire plus actif? Il nous semble qu'au lieu de *onzère*, *paran'moin*, *pîlaude*, <sup>(1)</sup> *pruster*, *prusti*, *runin*, il eût été préférable d'écrire *ôzère*, *paralmoin*, *poulaude*, *prister*, *presti*, *rénin* <sup>(2)</sup>.

M. P. admet dans son Dict. des mots qu'on n'emploie jamais à Namur ni dans les neuf dixièmes de la province : *jivau*, *size*, *toumer* <sup>(3)</sup> usités à peine dans quelques localités voisines de la province de Liège. Il n'y a pas grand mal à cela. Mais il faudrait admettre à plus forte raison des mots ou formes très répandus, comme *mindji* à l'Ouest et au N.-O., déjà à Florifloux et Temploux, *énoe* et *niut* dans le val de la Sambre etc. La levûre, à Namur des *lidjes*, s'appelle, selon les cantons, *liés*, *guesses*, *djès* ou *lévères*. Notre *ipe* devient ailleurs *one yesse*. Le vulgaire *locet* se nomme dans le N. et l'O. *scoupiâ*, *cheûpiâ*, même *sicoupe*. Et que de mots intéressants, inconnus à Namur, on pourrait relever dans les diverses régions de la province, à Sombreffe, à Walcourt, à Couvin, à Dinant, à Beauraing, etc. ! Ces mots, aujourd'hui relégués dans un coin de la Wallonie, sont des restes de l'ancien patrimoine commun et pourraient servir à combler des vides dans les patois voisins.

Enfin M. P. n'aurait-il pu réserver une petite place à quelques mots flamands, d'introduction moderne sans doute, moins vénérables que les vieux verbes *stitchi*, *scréper* et autres, mais populaires et reçus par nos maîtres chansonniers : *dank*, *fourti*, *bôs* (maître de maison)... ?

(1) Corrigez *pîlaude* à la p. 138. Les fautes d'impression sont très rares dans le volume. Lisez à leur place alphabétique *marieu* (et non *marieu*), *rémoirner* (et non *rémoirner*). — P. 24, l. 2 Tropicolacées. — Ecrivez *Stratmann* et retranchez de ses œuvres le *Cotcheasi*, qui est de J. Suars.

(2) La forme *scoissère* est suspecte. Gg. donne pour Namur *scassoire* v' *chêseûte* ; Fosse dit *scassoère*, Charleroi *escassoère* (BANNUS, 71).

(3) Cette remarque et la suivante ne s'appliquent pas seulement au 2<sup>e</sup> vol. de M. P., mais à l'œuvre entière.

En somme le Dict. de M. PIRSOUL, malgré ses points faibles et ses lacunes, sera toujours un livre de valeur, très utile à consulter. Les philologues savent qu'on n'épuise pas un tel sujet. Si l'auteur n'a pas complètement atteint le but, il a du moins déblayé le terrain et rendu la route plus facile à ceux qui le suivront. Son travail déjà estimable devra servir de base pour une étude ultérieure, plus approfondie, du dialecte de Namur.

A. Maréchal.

**Nouveaux Contes à Marjolaine**, par George GARNIR. — Un vol. in-8° de 258 p. Félix Juven, éditeur, Paris. Prix : 3 fr. 50.

On connaît à M. George Garnir plusieurs incarnations également brillantes. Journaliste, il s'est signalé par la verve franche, par l'écriture élégante et colorée de ses articles de reportage autant que par l'humour désinvolte de ses chroniques fantaisistes. Au théâtre, outre un acte délicat, la *Défense du bonheur*, créé au théâtre Sarah Bernhardt, et divers livrets adroitement construits, il a fait représenter nombre de revues alertes, ingénieuses et spirituelles, où son tact sut rehausser souvent de jolies trouvailles la grosse gaité d'un genre débridé par essence.

Mais le Garnir qui a nos préférences est celui du livre, celui du conte et du roman. A celui-là, nous devons quatre volumes imprégnés à chaque page de la saine odeur de la terre wallonne. Le dernier en date, les *Nouveaux Contes à Marjolaine*, nous apporte une série de ferventes évocations du pays condruzien. Et c'est merveille de voir avec quelle native fraîcheur les vallons familiers sont décrits par un « déraciné » périodiquement astreint à faire évoluer sous l'artificiel soleil des frises, entre des arbres de toile peinte, ces entités décollées qui ont nom le Mont des Arts, le Pêril jaune, la Carte illustrée ou le Service personnel. En vérité, le poète « mort jeune » que cache, au fond de soi, tout professionnel de l'écrivoire, révèle, chez M. Garnir, une vitalité particulièrement tenace. Des généreux enthousiasmes d'une expansive jeunesse — qui naguère se traduisait littérairement en strophes nombreuses — notre écrivain n'a rien perdu. Sa prose actuelle se caractérise par une aisance et une abondance d'ordre lyrique. En dépit de l'amertume qui plane sur telles pages, il a gardé une rare jeunesse de sentiment et de sensations ; bref, il est demeuré « étudiant » dans ce que cette épithète comporte d'élan loyal et spontané.

C'est dire que les contes qu'il nous offre aujourd'hui sont singulièrement vivants. Ils se recommandent aussi par leur plaisante variété.

Il en est de malicieux comme la *Leçon*, le *Justicier*, les *quat' Blancs*, le *curé Taupois*, les *Vrais Echos du Hoyoux* ; de mélancoliquement attendris comme *Conte Blanc*, la *Servante*, l'*Inutile Tendresse*, la *Promenade* ; de sobrement dramatiques comme l'*Hôtel de la Misère* et *Madame Hénoumont* ; de nostalgiques comme le *Nuton*, la *Petite Fille inconnue*, *Choses et Gens de Là-Bas*, *Vieilles Cloches*.

Aussi bien, répétons-le, par la nuance même de son humanité profonde, ce livre viril, allègre et probe nous séduit délicieusement. Avec une piété parfois lancinante, il célèbre le culte de la « douce et vaillante

Wallonie. » En des tableaux brefs, précis, lestement enlevés, d'une notation vive et neuve, au pittoresque heureux et sûr, l'auteur esquisse, çà et là, les sites de prédilection où se meuvent ses héros familiers. Et, dans une émouvante dédicace aux ancêtres, il exprime excellemment quelques-unes des raisons sentimentales qui motivent la religion de la petite patrie, réservoir de courage et de santé morale :

« Des hommes qui ne connaissent pas notre Condroz m'ont dit, en levant les épaules, que les gens « de ce pays-là » ne sont pas meilleurs que ceux d'ailleurs, qu'ils n'ont ni moins de vices ni plus de vertu. C'est qu'ils ne t'ont point connu, grand-père; c'est qu'ils n'avaient pu apprendre à t'aimer, et avec toi, la chère maison, le cher pays. Car pourquoi, si toi, la maison et le pays n'étiez pas différents des autres hommes, des autres maisons, des autres pays, pourquoi éprouverais-je un pincement au cœur rien qu'à songer à vous? Pourquoi ton image, grand-père, toi qui fus courageux et fraternel, simple et doux avec ton air d'ami, coexisterait-elle ainsi avec moi, à travers la vie bonne et mauvaise? Pourquoi les seuls noms de nos villages m'émouvraient-ils de fierté nostalgique? Pourquoi le souvenir de tel arbre du verger, de tel coin de la ferme familiale me pénétrerait-il ainsi d'une sensation bienfaisante?

» Ah! qu'il est profond et qu'il est ennoblissant, le culte de la terre natale! Qu'elle est fraîche et qu'elle est pure la source où la bouche des aïeux allait boire à longs traits! »

Nous sommes en droit d'attendre d'abondantes et prestigieuses moissons de ceux en qui s'éternise aussi vivace, aussi filiale, aussi aiguë la ferveur envers les édifiantes magies du sol natal, et le conteur si richement doué qu'est M. Garnir s'est trop avantageusement classé parmi nos écrivains de terroir pour nous décevoir à cet égard...

Charles Delchevalerie.

#### Inventaire analytique des libri obligationum et solutionum des

Archives vaticanes, au point de vue des anciens diocèses de Cambrai, Liège, Therouanne et Tournai, par D. URSMER BERLIÈRE, O. S. B. — Publication de l'*Institut historique Belge de Rome*. Rome 1904.

Le savant directeur de cet Institut belge de Rome dont l'inauguration officielle vient d'avoir lieu, annonce dans la préface de ce volume que, répondant au but de cette institution, il a entrepris l'inventaire systématique des différents fonds des Archives vaticanes, dans lesquels se trouvent des documents relatifs à notre histoire nationale.

Mais, avant de parler de cet inventaire, disons quelques mots de ce nouvel établissement scientifique, puisque aussi bien il est dirigé par des Wallons.

Dom BERLIÈRE a raconté l'histoire de l'ouverture des Archives vaticanes par Léon XIII et de la fondation des différents Instituts qui ont été établis dans la Ville Éternelle par les grandes puissances de l'Europe (1).

Depuis 1879, cet énorme dépôt, où les siècles ont accumulé des renseignements de premier ordre pour l'histoire de tous les pays, est visité

(1) *Revue bénédictine*, 1903, pp. 132-171.

et fréquenté assidument par des savants français, allemands, autrichiens, anglais, belges, hollandais, même japonais. Ces archives si importantes se divisent en cinq groupes principaux : la chancellerie pontificale, la chambre apostolique, la secrétairerie d'État, les archives du château Saint Ange et les accroissements successifs. Déjà avant 1880, plusieurs savants étaient parvenus à prendre connaissance de quelques-unes de ces collections ; mais à la suite de la décision de Léon XIII, les académies organisèrent à Rome des missions « dont quelques-unes devaient avoir un caractère durable et donner lieu à la création d'Instituts historiques permanents. »

Tout d'abord la France, qui, en 1873, créait à Rome une sorte de succursale de l'École française d'Athènes, constituait définitivement, deux ans après, une École française qui eut pour directeur M. Aug. Geffroy, puis M. Le Blant, et depuis 1885, le savant Mgr Duchesne.

L'Institut historique autrichien date de 1880 et est organisé à peu près de la même façon que l'École française.

En 1889, ce fut le tour de la Prusse qui, d'ailleurs, était depuis longtemps en relations historiques suivies avec Rome ; car, depuis 1829, elle y possédait un Institut archéologique. Le but du nouvel Institut est de faire dans les dépôts littéraires d'Italie des recherches sur l'histoire d'Allemagne et de fournir les renseignements qui lui sont demandés par la voie officielle.

À côté de ces établissements officiels, il y a des Instituts privés qui poursuivent un but identique : celui de la Société catholique de Goerres, qui publie des articles dans l'*Historisches Jahrbuch* et le *Römische Quartalschrift*, etc., le groupe de savants envoyés par la *Leo-Gesellschaft*, d'Autriche, l'Institut hongrois, dû à l'initiative du haut clergé de Hongrie, l'école anglaise de Rome créée avec l'appui du haut clergé anglican et des professeurs des Universités. Enfin, des pays comme la Pologne, le Danemark, la Suède, chargèrent des savants de missions scientifiques, et même un docteur de l'Université de Tokyo y prépare une histoire des missions catholiques au Japon.

La Belgique ne pouvait rester en arrière dans ce mouvement scientifique. Dès 1892, au retour d'une mission aux Archives vaticanes, M. le prof. Cauchie signalait l'importance de ces collections au point de vue de notre histoire, et esquissait les grandes lignes de l'organisation d'une École belge (1). Trois ans après, il précisait son projet dans une communication au Congrès archéologique de Tournai. Grâce à l'appui de notre ministre auprès du Saint-Siège, M. le baron d'Erp, des négociations furent entamées entre notre gouvernement et le Vatican. Et en 1902, le savant Bénédictin, Dom U. BERLIÈRE, était envoyé à Rome pour y étudier les écoles instituées par la France, la Prusse et l'Autriche et soumettre au gouvernement un projet pour l'organisation d'un Institut belge analogue. Au mois d'octobre suivant, le même érudit — un Wallon de Gosselies — était placé à la tête du nouvel établissement, et un collaborateur zélé lui était donné en la per-

(1) *Bulletin de la Com. roy. d'histoire*, 5<sup>e</sup> série, t. II.